

Ville de Châteauneuf sur Charente  
Membres en exercice: 23  
Membres présents: 21  
Suffrages exprimés: 22

République Française

Délibération N° 2017-112  
Conseil Municipal du 18 Octobre 2017

**DATE DE CONVOCATION** : 12 Octobre 2017

**CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS** : J.L. LEVESQUE - M. CLERC - B. LAFAYE - G. MIGNON - M. VILLEGIER - J.P. SIMON - K. GAI - M.A. CHEVALIER - C. BONNEAU - E. GARNIER - N. ARILLA - P. ORMÈCHE - E. RAMBEAU - S. HIBON-MINET - P. FRÉON - J.P. ZUCCHI - C. FULPIN - K. PERROIS - C. MESLIER - C. MECHAIN - M.H. AUBINEAU.

**CONSEILLERS MUNICIPAUX ABSENTS AYANT DONNÉS POUVOIR** : S. LABROUSSE donne pouvoir à J.L. LEVESQUE -

**CONSEILLERS MUNICIPAUX ABSENTS - EXCUSÉS** : Geneviève MICHELY

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE**: Marie-Hélène AUBINEAU

**OBJET : PARTICIPATION DES COMMUNES AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DU RASED POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2016/2017**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le Code de l'Éducation et notamment son article L.212-8,

**VU** la circulaire n° 2002-111 du 30 Avril 2002, et notamment son article L. 111-1 relatif à la dispense d'aides spécialisées aux élèves des écoles maternelles et primaires en grande difficulté,

**CONSIDÉRANT** que la Commune de Châteauneuf-sur-Charente accueille dans son école primaire le RASED et assurent les dépenses de fonctionnement au vu des articles L.211-8 et L.212-5 du Code de l'Éducation,

**CONSIDÉRANT** qu'il convient alors de solliciter une participation financière aux communes de résidence des élèves ayant recours au RASED, et cela au vu des effectifs fournis par le RASED,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide : **PAR 22 VOIX POUR**

- De fixer le coût par enfant comme suit :

Fournitures scolaires 2016/2017	1 349,10 €
Nombre d'enfants inscrits au RASED	128
Coût par enfant	10,54 €

- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter la participation financière des communes de résidence concernées, eu égard au nombre d'enfants ayant eu recours au RASED à Châteauneuf-sur-Charente.

POUR EXTRAIT CONFORME  
Le Maire  
Jean-Louis LEVESQUE